



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Représentation permanente auprès de
l'Office des Nations unies et des autres
organisations internationales à Genève

60^{ième} session du Conseil des Droits de l'Homme

Point 2 – Dialogue interactif sur le rapport de la mission d'établissement des faits sur le Soudan

Intervention du Luxembourg

9 septembre 2025

Monsieur le (vice-)Président,

Le Luxembourg s'associe à la déclaration de l'Union européenne et présente ses condoléances aux victimes du glissement de terrain au Darfour.

Après deux ans et demi de guerre civile, le Soudan occupe, avec deux tiers de la population en besoin d'aide humanitaire, le triste titre de « pire crise humanitaire au monde ». Dans ce contexte où même le droit à la vie n'est plus garanti et de violences sexuelles sont commises à grande échelle, les violations et graves abus de droits humains et du Droit international humanitaire sont devenus la nouvelle normalité pour de millions de soudanais. Il est impératif de mettre fin à un climat d'impunité et d'insécurité. Face à cette image sombre, c'est le travail infatigable de la mission d'établissement de faits qui donne une voix aux soudanais et soudanaises et nous vous en remercions.

Nous déplorons que, dans un pays où une famine a été déclarée, l'aide humanitaire n'arrive toujours pas sans entraves aux populations et que la sécurité des travailleurs humanitaires n'est pas garantie. Nous saisissons ce moment pour rendre hommage au plus de 80 travailleurs humanitaires tués depuis le début de la guerre.

Nous réitérons notre appel à respecter l'embargo sur les armes, qui alimentent ce conflit, pour enfin arriver à une cessation des hostilités, ainsi qu'une solution politique inclusive au conflit.

Monsieur le Président, comment pouvons-nous assurer que les voix des Soudanais et soudanaises sont davantage entendues, aussi en dehors de ce Conseil ?

Je vous remercie.